



LA LETTRE
ETE 2024



Sommaire

Crédit photos

Anne-Claire David, Annie Ragon, Armelle Guillorit-Héron, Béatrice Babin, Ecole « Petit Prince », Ehpad « Les Chaumes », Jacky Gaborit, Jean-Pierre Réthoré, Virgine You et Xavier Rochereau.

Ce document est une publication de la mairie de Pissotte.

Rédaction : Armelle Guillorit-Héron, Annie Ragon

Responsable de la publication : Michel Savineau

Création et impression : IJ COM

●	EDITO	3
●	SPORTS LOISIRS Jeux Olympiques / Terrain de Tennis / City Stade	4
●	ENFANCE Périscolaire / Ecole "Le Petit Prince"	5
●	TOURISME ENVIRONNEMENT Bac à chaînes / Sentiers pédestres	6
●	INITIATIVES Patrice Bonnet / Le Cercle Pissottais / Atout-linge	7
●	ANIMATIONS Marchés d'été / Journées du patrimoine Octobre Rose / Festival "Juste Eclos"	8
●	INFOS DIVERSES Recensement / Réunion publique / Nouveaux arrivants	9
●	RETROSPECTIVE Voeux / Concert / La 1000D Repas du CCAS / Défilé de mode / Vendée Tour 2024 Frelon asiatique 8 mai / 10 mai / Théâtre / Biennale	10-11-12
●	JEUNESSE Dispositif argent de poche	13
●	CIVISME Bien vivre ensemble	14
●	TARIFS	15
●	AGENDA	16





EDITO

La réunion publique du 23 mai dernier a permis de présenter le bilan de notre action à mi-mandat, de présenter les dossiers en cours et d'échanger sur nos projets.

Ce moment de dialogue avec la population permet aux habitants de s'exprimer sur des projets qui transforment notre quotidien ou engagent l'avenir de notre commune.

Cette démocratie participative permet également aux élus de voir si les orientations qu'ils prennent sont en adéquation avec les attentes de la population.

Les travaux de voirie et notamment la sécurité ont fait l'objet d'une consultation des riverains.

Depuis le début du mandat, un effort a été fait sur la sécurité routière avec la liaison douce le long de la D938ter, la mise en sens unique de la rue des Denises pour les véhicules motorisés, les plateaux surélevés route du Moulin-Charron et les feux récompense installés au sud du bourg.

Concernant les travaux, l'aménagement de la rue des Champs Boyers se poursuit et la construction d'un préau ainsi que la réfection de la clôture sont prévus à l'école Le Petit Prince. Ce dossier est subventionné à 80 %.

Le Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une réunion publique spécifique en septembre.

Les premiers chiffres du recensement nous montrent une progression de notre population malgré une diminution du nombre d'habitants par logement.

Notre commune est attractive, en témoigne la rapidité avec laquelle se sont vendus les 14 lots de la première tranche du lotissement Les Bretonnes. Des constructions sont déjà en cours sur la deuxième tranche.

L'attractivité d'une commune est liée à sa situation géographique mais aussi à ses composantes que sont les écoles, le tissu associatif et le dynamisme de nos commerces.

Depuis le 10 juin, Monsieur Patrice Bonnet nous accueille dans le café bar tabac de la commune qui s'appelle désormais Le Fahrenheit. Afin d'augmenter la capacité d'accueil de la salle située à l'étage, l'escalier intérieur sera modifié et un autre servant d'issue de secours sera construit sur l'extérieur.

Enfin, ne manquez pas les marchés d'été tous les jeudis après-midis qui sont toujours un rendez-vous convivial.

Je vous souhaite un bel été,

Michel Savineau

SPORTS – LOISIRS

3 Pissottais pour les Jeux Olympiques dont une fratrie



Le 4 juin, la Vendée était placée sous le signe de la flamme olympique. Parmi les 17 relayeurs de Fontenay-le-Comte, Olivier Jaunâtre. Responsable des commissaires de course pour la Corrida de Fontenay, il a été champion régional du 800m et champion de Vendée de cross, du 800m et du 1 500m. Olivier s'est ensuite dirigé vers le football en tant que recruteur, détecteur, formateur, et entraîneur pendant 15 ans, notamment à l'ESV. Il se dit « fier de représenter le Sud-Vendée et particulièrement la commune de Pissotte en tant que porteur de flamme ».

Ce même 4 juin, Valérie Nivet-Jaunâtre, sa sœur, relayait la flamme en fin de journée, aux Sables d'Olonne. Ex athlète de haut niveau en athlétisme sur 400m, Valérie a fait partie de l'équipe de France avec Marie-José Pérec comme co-équipière. Aujourd'hui présidente du SAF (Sport Athlétique Fontenaisien) le club de Fontenay-le-Comte, elle déclare : « c'est un grand honneur de porter la flamme et je suis très fière encore une fois de porter haut les couleurs de notre pays... ».

La troisième Pissottaise investie dans cet événement national est Laurence Berton. Juge fédérale depuis 3 ans en athlétisme pour les sauts en hauteur, longueur, à la perche et triple saut, elle fait partie du SAF depuis une dizaine d'années. « C'est une fierté personnelle d'être juge aux Jeux Olympiques. Sur 50 postulants pour la Région Pays de La Loire, nous sommes seulement 14 sélectionnés ». Laurence tiendra son poste du 21 juillet au 11 août, au Stade de France.

Terrain de tennis

Après plus d'un an fermé, le terrain de tennis sera de nouveau utilisable à compter du mois de juillet. Une plaque en fond de terrain s'était soulevée rendant l'utilisation du court dangereuse.

Les travaux de reprise ont été réalisés par l'entreprise PCV en avril, puis le terrain a été nettoyé, démoussé et l'entreprise est intervenue à nouveau la dernière quinzaine de juin pour les peintures et la fermeture du grillage.

City Stade

Récemment, un filet de protection a été installé autour du terrain de jeux afin d'éviter aux ballons de sortir de l'enceinte.

Cela évitera toute tentative périlleuse et parfois vaine de récupérer les ballons sur les toits environnants.



ENFANCE

Périscolaire

A partir de la rentrée scolaire 2025, les modalités du dispositif de la cantine à 1 euro vont changer.

En effet, la Commune de Pissotte a signé en juillet 2022 une convention avec l'Etat, pour 3 ans, permettant aux ménages disposant d'un quotient familial inférieur à 1500 euros (ce qui correspond à 4500 euros de revenus mensuels pour une famille de deux enfants) de bénéficier d'un tarif de cantine à 1 euro, ou de 0,95 centimes, selon le quotient, par repas, pour leurs enfants. L'Etat, dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté, reverse à la commune 3 euros par repas à titre de compensation.

Actuellement à Pissotte, environ 75 % des familles dont les enfants fréquentent la cantine scolaire bénéficient de ce dispositif.

En 2022, l'Etat avait laissé le soin aux communes de fixer elles-mêmes le montant maximal du quotient d'éligibilité permettant ainsi à une majorité des parents de bénéficier de ces tarifs réduits. Depuis, ces modalités d'éligibilité ont été changées si bien qu'au terme de la validité de la convention, c'est-à-dire à la rentrée scolaire de 2025, et dans le cas où la commune de Pissotte décide de reconduire ce dispositif s'il existe toujours, le montant maximal du quotient fixé par l'Etat sera de 1000 euros (3000 euros de revenus mensuels pour une famille de 2 enfants).

L'impact produit par ces nouvelles modalités d'éligibilité, plus restrictives, se traduira inévitablement par une réduction importante du nombre de bénéficiaires. Environ 25 % des familles seulement seraient concernées selon les données dont nous disposons actuellement.

Une nouvelle grille tarifaire devra donc être étudiée pour une mise en place à la rentrée scolaire de septembre 2025, avec ou sans ce dispositif, pour l'adapter à la situation et faire face à l'augmentation constante des charges concernant les services périscolaires, lesquelles ne sont pas sans incidences sur les finances communales.

Ecole « Le Petit Prince » : voyage en Dordogne

Tous les quatre ans, l'école Le Petit Prince organise un voyage de quatre jours. Cette année, du 16 au 19 avril, les 45 élèves de CE/CM sont partis en Dordogne sur le thème d'une immersion entre époque préhistorique et Moyen-Âge. Hébergés au centre d'accueil La Peyrière, à Saint-Geniès, ils étaient accompagnés par leurs enseignantes, Mmes Boussau et Boulineau, deux enseignantes retraitées et Maëlys Tyrole, en service civique au sein de l'établissement depuis novembre dernier.

Le programme de ce séjour était riche et varié, entre rallye préhistorique dans le village des Eyzies, des ateliers d'art pariétal, chasse et pêche chez Cro-Magnon, la découverte de la ville de Sarlat et de nombreuses visites : Lascaux II, la grotte de Rouffignac, le centre préhistorique du Thot et le château de Castelnaud.



Les enseignantes remercient vivement les communes de Pissotte et l'Orbrie pour leurs subventions ainsi que l'APE pour son aide financière conséquente, sans lesquelles le séjour n'aurait pu être réalisé.

Mardi 4 juin, parents et élus étaient invités au sein de l'école pour découvrir les souvenirs de ce séjour, à travers de nombreux documents et photographies.



Bac à chaînes

Vous l'avez sans doute remarqué lors de vos balades le long de la Vendée, un bateau à chaîne permet désormais de relier les communes de Pissotte et de l'Orbrie par les rives du Moulin de Gachet.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien des 5 communes du pôle de proximité « Plaine et Bocage » : l'Orbrie, Pissotte, St Michel le Cloucq, Sérigné et Longèves.

La mise en place a été réalisée conjointement par les communes de l'Orbrie et de Pissotte début 2023 avec une mise en service courant de l'été. Un enrochement a permis d'aménager un ponton sur chacune des rives avec la pose de deux anneaux. Le bateau, quant à lui, est équipé d'une bouée de sauvetage.



Cet ouvrage très apprécié par les cyclistes et les marcheurs permet de passer d'une rive à l'autre en toute sécurité de mars jusqu'à octobre et de relier les sentiers de randonnées. Durant la période hivernale, le bateau est hiverné sur l'une des rives.

D'ici quelques semaines, une ligne de vie va être installée de part-et-d'autre de la rivière. Ce câble va permettre de stabiliser la traversée même en cas de courant.



L'inauguration officielle de cet équipement devrait avoir lieu en septembre, en présence de la Sous-Préfète, des élus du pôle et du Président de la Communauté de Communes.

Sentiers pédestres

Bien que nos sentiers pédestres soient de compétence communautaire, les élus de la commission communale sont également à l'œuvre.

Au programme, deux séances afin de randonner sur nos 4 circuits et voir si le balisage est toujours visible.

Nos deux baliseurs officiels, Annie Ragon et Mario Jousseume, pourront ainsi apporter les retouches nécessaires.

La commission réfléchit également à des modifications sur les parcours existants et la création d'un nouveau circuit pour les présenter à Vendée Grand Sud.

Panneau peu visible avec la végétation, circuit de Crochet ►



INITIATIVES

Bienvenue à Patrice Bonnet !

Depuis le 10 juin, Patrice Bonnet vous accueille dans le café bar-tabac de la commune. Rebaptisé Le Fahrenheit, l'établissement est ouvert tous les jours et proposera peut-être dès cet été une offre de snacking.

Des travaux d'aménagement intérieur vont être réalisés par la commune, propriétaire des murs, en accord avec le nouveau gérant. L'escalier central sera déplacé sur un côté pour faciliter la circulation et augmenter la capacité d'accueil à l'étage où seront développées les animations.

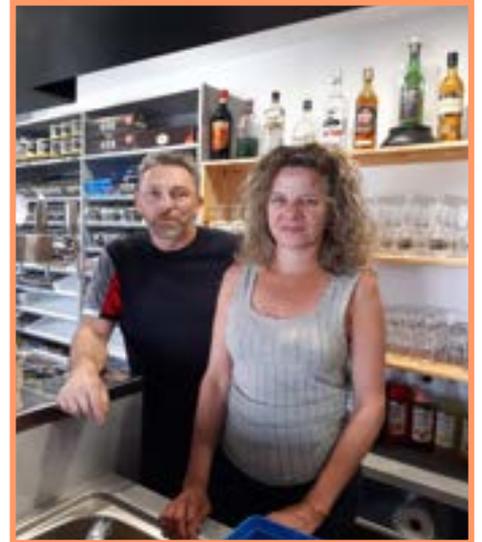
Une verrière devrait également remplacer les fenêtres côté terrasse afin d'offrir un nouvel espace de restauration. Quant à Mélinda Esparon, qui a travaillé avec l'ancienne gérante, elle reprend du service aux côtés de Patrice Bonnet.

Depuis une quinzaine d'années, Patrice Bonnet a travaillé dans plusieurs établissements, bars ou discothèques, de la région. Issu d'une famille de commerçants, il prospectait depuis plusieurs mois avec l'envie de gérer un bar, « comme un aboutissement logique de ma carrière ».

Dynamique et enthousiaste, il a plusieurs projets en tête qui se mettront en place petit à petit.

Le Fahrenheit - 2 route de Sérigné - Tél : 02 28 13 02 06.

Ouvert lundi et mercredi de 7h à 14h, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 20h, samedi de 8h à 20h et dimanche de 8h à 14h.



Le Cercle Pissottais Histoire(s) et Patrimoine

Au sein de l'association Poivre et Sel, Geneviève Rochereau, regroupe des éléments d'archives, photos et témoignages sur l'histoire de la commune et de ses habitants ainsi que le patrimoine. Une première revue de 24 pages « les mémoires de Pissotte » a déjà été éditée et d'autres suivront, au fil des recherches.

Renseignements : Poivre et Sel : poivreetsel85@gmail.com. Prix de vente : 4 €

Connaissez-vous la boutique Atout linge ?

En face de l'ancien garage Ford, sur la route de Fontenay, l'espace de vente est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, et l'entrée est libre, comme dans tous les magasins.

Depuis la rue, on aperçoit un vélo suspendu équipé d'une sacoche et d'un panier. Ce n'est qu'un exemple des multiples articles proposés par l'atelier. Confectionnés avec des matériaux recyclés comme des bâches événementielles ou des vêtements professionnels, paniers de jardin, sacs cabas, étuis à lunettes, trousse, porte-monnaie, trousse de toilettes, porte-bouteille, sac isotherme, porte-documents...vous n'aurez que l'embarras du choix et des coloris ! Pour vous faire plaisir ou offrir un cadeau original peut-être réalisé avec une bâche du Vendée Globe ou du festival Les Nuits Courtes.

Atelier et chantier d'insertion, l'association emploie 9 salariés permanents et 20 en insertion. Elle s'est développée sur deux activités économiquement et socialement responsables : la blanchisserie à La Chataigneraie et la confection à Pissotte.

Un point relais pour les services de blanchisserie, lavage et/ou repassage, est proposé à Pissotte. A la pièce ou à la panier pour les particuliers, ce service est également ouvert aux structures professionnelles et aux collectivités, pour lesquelles la livraison est comprise dans la prestation.

Atout linge sera présent sur le marché, le jeudi 22 août.



Atelier et magasin : 44 route de Fontenay (ouvert de 8h30 à 17h du lundi au vendredi)

Tél : 02 51 69 49 52 Site : www.atoutlinge.com
mail : contact@atoutlinge.com

ANIMATIONS

Marchés d'été

C'est devenu un rendez-vous incontournable pour beaucoup d'entre vous et les marchés d'été reprennent leurs quartiers, tous les jeudis après-midi dès 16h30, sur le parking des Anciens Combattants, à partir du 4 juillet. Au programme, non seulement la belle humeur des vendeurs mais aussi la participation de nos commerçants locaux et des animations.

Cette année, promenades en calèche gratuites 11 & 25 juillet et 8 & 22 août. Animation musicale le 29 août avec le groupe Totem Trio et ses reprises d'interprètes féminines des années 90 à aujourd'hui.



Attention : pas de marché le 15 août !

Journées du Patrimoine

La commission animations et l'association Poivre et Sel organisent les samedi 21 et dimanche 22 septembre prochains les premières Journées du Patrimoine de la commune.

Ce sera l'occasion de découvrir des aspects méconnus de la commune et d'apprendre plein d'anecdotes sur des lieux et des personnages.

Des informations plus détaillées ainsi que le programme seront communiqués au plus tard début septembre.

Venez vous laisser guider et surprendre !

Octobre Rose 3ème édition

La marche organisée à l'occasion d'octobre rose en faveur de la recherche sur le cancer par les communes du pôle se déroulera en début ou fin de mois, mais ni le lieu ni la date n'ont été fixés à l'heure où nous imprimons ce journal. Les informations seront communiquées sur le site web de la commune, dans la presse et sur notre page Facebook.

Comme les années précédentes, nous vous invitons à venir marcher sur un parcours facile d'environ 5 kilomètres, en famille ou entre amis, en soutien à une association de lutte contre le cancer à laquelle nous reversons la globalité des inscriptions.



Festival « Juste Eclos »

La 3^{ème} édition du Festival Juste éclos mis en place par la Compagnie La Fabrique des échos se déroule jusqu'au 20 juillet à La Petite Groie, sur le Domaine Coirier. Parmi la programmation de spectacles tout nouveaux et donc tout juste éclos, deux matinées étaient dédiées au jeune public à partir de 2 ans. Entre musique, théâtre et danse, les artistes ont rassemblé toutes les générations de spectateurs. Et comme à chaque festival, une exposition reste en fil rouge pendant les 3 mois. Cette année, ce sont les clichés en noir et blanc issus de films Super8 de Benoît Richard, artiste local exilé à Bruxelles, qui ornent les murs de la salle de la Petite Groie.

Dernier rendez-vous le samedi 20 juillet à 20h30 pour une clôture joyeuse et festive avec Lil'Brass Band, fanfare Jazz New Orleans, chants créoles et indiens de Louisiane. Il est conseillé de réserver.

juste.eclos@mailo.com / [helloasso](http://helloasso.com) / 09 54 50 75 74

INFOS DIVERSES

Recensement 2024

En janvier et février derniers, deux agents recenseurs ont sillonné la commune. Ils ont récolté des informations sur la population, la composition des foyers, l'habitat, ou le statut social. Les données transmises à l'Insee et strictement confidentielles permettent à l'organisme de statistiques de nous restituer une cartographie de la population de la commune.

D'après les premiers éléments recueillis et analysés, il semblerait que le nombre d'habitants ait légèrement augmenté mais il tourne toujours autour de 1 200. Depuis le dernier recensement de 2018, quelques constructions en plus du lotissement Les Bretonnes, peuvent expliquer cette hausse.

L'autre constat est que notre population vieillit et que l'on enregistre très peu de naissances sur la commune. Ainsi, 38% de la population est âgée de 60 à 75 ans et plus, avec les résidents de l'Ehpad dont la moyenne d'âge frôle les 90 ans, les 30-59 ans représentent 36% des habitants. Et en 2023, 2 naissances ont été enregistrées.

Réunion publique du 23 mai

Un peu plus de 80 personnes ont assisté à la réunion organisée par les élus, afin de faire le point sur les actions menées depuis le début du mandat de mars 2020 et de présenter les dossiers en cours. Travaux, voirie, bâtiments, ont été évoqués ainsi que les actions de communication et d'animations, les affaires sociales, le commerce, les associations, l'environnement et les affaires scolaires et périscolaires.

Le dossier concernant la salle des fêtes a été le point de mire de cette réunion où chacun a pu s'exprimer. Entre reconstruction sur site ou achat de foncier pour y établir une structure neuve offrant un projet global avec parkings et espaces verts, la majorité a plutôt opté pour la première option, un peu moins coûteuse, mais peut-être plus préjudiciable pour le fonctionnement de certaines associations pendant la durée des travaux. Les élus vont devoir statuer sur ce projet assez rapidement, la salle se dégradant de plus en plus.



Des remarques ont mis l'accent sur les besoins en désherbage et fauchage de la commune, accentués par une météo très pluvieuse.

L'occasion pour les élus de rappeler que chacun doit entretenir le trottoir devant chez soi et qu'une participation de bénévoles qui s'investiraient sur la commune pour des menus travaux d'entretien serait la bienvenue, comme c'est le cas dans certaines communes voisines.

Enfin, devant les problèmes de vitesse excessive qui semblent s'accroître et se propager sur plusieurs voies, il peut être envisagé de développer l'installation de plateaux surélevés, comme cela vient d'être fait route du Moulin Charron, où les premiers résultats s'avèrent positifs et satisfont les riverains.

Nouveaux arrivants : rencontrons-nous !

Installés après février 2023 sur la commune, nous vous invitons à vous présenter en mairie, si ce n'est déjà fait. Vous serez invités à une soirée réservée aux nouveaux habitants, programmée en novembre prochain.

A cette occasion, vous ferez la connaissance de vos élus et de votre référent de quartier, vous serez informés des activités proposées par la quinzaine d'associations de la commune, et vous recevrez des cadeaux de bienvenue en partenariat avec la communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Cette soirée placée sous le signe de l'hospitalité et de la convivialité se clôturera par un apéritif qui vous permettra d'apprécier nos spécialités locales.



RETROSPECTIVE

Voeux



Organisée le samedi 6 janvier, la cérémonie des vœux est toujours l'occasion pour les élus de présenter leur travail et de mettre à l'honneur des Pissottais pour leur mérite. Cette année, c'est le jeune sportif Léo Baudouin, qualifié pour le National Ufolep de cyclo-cross dans le Tarn et Garonne, qui a reçu une petite subvention pour son club afin de participer à cette compétition. Ce fut également l'occasion de présenter les deux agents recenseurs qui ont visité tous les foyers de la commune. Après le discours du Maire et la diffusion du diaporama, récapitulatif des actions de 2023, le traditionnel vin d'honneur a été offert par la municipalité. Ce moment de convivialité permet à tous, élus, représentants associatifs, agents de la commune et citoyens, d'échanger en toute simplicité.

Concert en janvier

Depuis de nombreuses années, l'association Les Amis du Patrimoine religieux et la paroisse Sainte-Claire de Fontenay organisent le traditionnel concert de l'Épiphanie en l'église Saint-Rémi. Le dimanche 14 janvier, deux chorales ont animé cet instant musical. Joyeux Automne, dirigée par Marie-Andrée Gandriau et Tempo Voce menée par Françoise Lieurade ont interprété ensemble « une étoile a brillé » après avoir chacune présenté son programme.

La 1000 D du massif de Mervent

La 1000D du Massif de Mervent était de retour le dimanche 11 février, pour son dixième anniversaire.

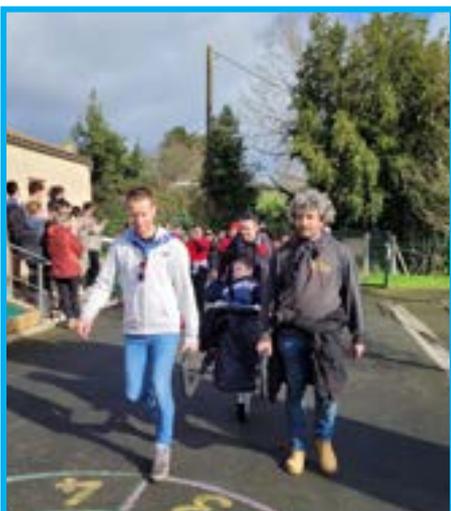
Cette course très prisée des traileurs affûtés devient une épreuve incontournable pour les amateurs de dénivelés. En effet, cette année, les 400 dossards ont été attribués en quelques heures avec 350 coureurs sur liste d'attente.

Une fenêtre météo a permis aux coureurs de parcourir, dans de relatives bonnes conditions, les sentiers sinueux qui avaient gardé les traces du temps pluvieux qui sévissait depuis quelques semaines, rendant les chemins très boueux et glissants.

Mais à l'arrivée, tous les coureurs étaient unanimes et ravis d'avoir réalisé ce superbe parcours exigeant au cœur de la forêt de Mervent et le long de la rivière Vendée. Le vainqueur de cette épreuve, Jean-Marie Poilvet termine en 1h57mn42s.



Sur certains sentiers, le dénivelé conséquent empêche de courir ►



En parallèle de la course, une marche de 8km était organisée. Les bénéficiaires ont été remis à l'association « Un soutien pour Diégo ». Diégo atteint d'une maladie génétique rare a pu apprécier les 8km en joëlette, entouré de sa famille et de ses amis. Les dons vont lui permettre de pouvoir bénéficier de soins et de séjours à l'étranger afin d'améliorer son quotidien.

Prochaine édition le 9 février 2025.

RETROSPECTIVE

Repas du CCAS

Le traditionnel repas des aînés de la commune, réservé aux personnes de plus de 70 ans, accompagnés des membres du CCAS, a réuni cette année 82 convives autour d'un menu festif concocté par David Bordin, traiteur « Petits mets grande gourmandise ».



Défilé de mode à l'Ehpad



L'ambiance était une fois de plus très festive, le 20 mars dernier, pour un défilé des résidents sur tapis rouge, comme il se doit !

Cette animation haute en couleurs a été proposée par les élèves de la classe Mention complémentaire d'aide à domicile du lycée François Rabelais de Fontenay-le-Comte et co-organisée avec les animatrices de l'établissement. Les résidents volontaires se sont prêtés au jeu avec beaucoup d'humour et de bonne humeur.

Région Pays de la Loire - Vendée Tour 2024

Mardi 2 avril en fin de matinée, agents, élus, représentants associatifs et bénévoles se sont mobilisés pour sécuriser le passage des cyclistes routes de l'Orbrie et Sérigné. 19 équipes françaises et internationales étaient engagées dans cette course.



Lutte contre le frelon asiatique



Les cinq communes de notre pôle de proximité ont invité leurs administrés à une réunion tenue par la section abeille Sud-Vendée le 18 mars dernier à la salle des fêtes.

L'objectif principal était de présenter les différents moyens mis à la disposition de chacun pour lutter contre le frelon asiatique qui décime de plus en plus de ruches. A cette période de l'année, ce sont les reines qui sont visées afin d'éviter la reproduction massive. Les animateurs ont expliqué les enjeux de cette lutte et donné des conseils utiles et précis à l'assemblée.

A cette occasion, chaque commune du pôle a reçu deux pièges gratuits à installer sur leur territoire.

RETROSPECTIVE

8 mai avec la jeune génération

La semaine du 8 mai et de l'ascension a incité beaucoup de monde à prendre quelques jours de vacances.

L'assemblée était donc restreinte autour des Anciens combattants mais Azilys, élève de CE2 et Maya, en 1^{ère}, ont réjoui les participants par leur investissement dans cette commémoration.

Elles ont énuméré les noms des morts au combat et Maya a lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre (UFAC).



10 mai : commémoration des abolitions

Pour la première fois, l'association Archipel, présidée par le Pissottais Gérard Viviès, a célébré la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions autour du mémorial mobile, sur la place de la mairie. Représentants des anciens combattants, citoyens et élus de Pissotte et Longèves, communes qui ont aidé au financement de la création du mémorial, ont assisté à cette cérémonie. Et dans la salle des fêtes, Archipel avait installé son exposition pédagogique sur l'histoire de l'esclavage à travers le monde, déjà présentée aux élèves de la commune en juin 2023.



Théâtre

Les 1^{er} et 2 juin, l'atelier adultes de la Fabrique des échos a présenté son spectacle : « Vous trouvez ça étrange ? ». Deux courtes pièces contemporaines à l'humour décalé mises en scène par Céline Cossard. Entre des chiens qui parlent et refont le monde et des consommateurs survoltés, le public s'est laissé entraîner dans ce joyeux délire et la bonne humeur ambiante.



Biennale : Quartier La Porte St Michel - Sérigné et Pissotte



En début d'année, Maya, jeune pissotaise de 16 ans a été élue vicomtesse de notre quartier et ainsi notre commune a été représentée sur le char qui a défilé lors de la biennale qui a eu lieu pendant le week-end de la Pentecôte à Fontenay-le-Comte.

Maya a pu réaliser son rêve de petite fille qui était d'être, elle aussi, un jour, sur un char fleuri.

Etudiante au lycée Rabelais, elle envisage après son baccalauréat, d'intégrer soit l'école du Louvre ou la faculté d'histoire à la Sorbonne. Nul doute que la biennale 2024 restera pour elle un merveilleux souvenir.

JEUNESSE

Dispositif Argent de poche

Six jeunes sont actuellement inscrits au Dispositif Argent de Poche mis en place depuis 2 ans. A chaque période de vacances scolaires, hormis celle de fin d'année, ils répondent présents, en fonction de leur disponibilité pour des missions diverses, encadrés par les agents de la commune.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Tu habites Pissotte
Tu as entre 16 et 17 ans
Tu veux rendre service à ta commune pendant les vacances scolaires



1 MISSION
3H DE COUP DE MAIN
15€



Inscris-toi vite en Mairie !!
02 51 69 05 61
mairie.de.pissotte@wanadoo.fr

CIVISME

Quelques rappels pour Bien Vivre Ensemble



Je tonds ma pelouse ou je bricole aux heures autorisées.

Semaine 8h30-12h / 14h-19h30.

Samedi 9h-12h / 15h-19h.

Dimanche, jours fériés : 10h-12h



Je taille haies, buissons, arbres afin de ne pas gêner mes voisins ou les piétons sur le trottoir. L'entretien des extérieurs est une question de salubrité publique.



Depuis la loi du 10 février 2020, il est strictement interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou en incinérateur pour les particuliers. Pensez à valoriser vos déchets verts en paillage ou à les apporter en ressourcerie végétale. Attention, une amende de 750€ peut être appliquée.

Bruit: je baisse le son entre 22h30 et 7 h du matin, en semaine et le week-end, surtout en extérieur



Je tiens mon chien en laisse, je ne le laisse pas divaguer, je ramasse ses déjections, je respecte les espaces verts. Je ne laisse pas mon chien aboyer pour rien, je l'éduque.



Si le conteneur est plein, j'en cherche un autre. Je ne laisse pas les cartons ou plastiques au pied des conteneurs ! Dans les bacs à coquillages, je ne mets **que** les coquilles : pas de contenants ni citrons !

Les feux d'artifice sur le domaine public sont soumis à autorisation du maire et les pétards sont interdits...



Civisme, respect et bon sens sont l'affaire de tous

TARIFS

Salle des fêtes

WE et JOURS FÉRIÉS	Commune	Hors commune	WE et JOURS FÉRIÉS	Commune	Hors commune
Manifestation sans buffet	100 €	160 €	Salle seule + extérieur	90 €	120 €
Fête familiale (-100 pers)	150 €	240 €	Salle + cuisine + extérieur	120 €	150 €
Repas dansant/mariage	200 €	320 €	Si vidéoprojecteur (OPTION) Caution 500 €	20 €	50 €
Sépultures	Gratuit	100 €	Extérieur seul + toilettes	50 €	70 €
<i>Ajouter la consommation électrique : 0.30 € le kwh</i>			CAUTION : 300 € + 500 € SI VIDEOPROJECTEUR		
CAUTION : 300 €			En cas de malpropreté (bâtiment ou vaisselle) : le nettoyage sera facturé 50 €/heure		
En cas de malpropreté (bâtiment ou vaisselle) : le nettoyage sera facturé 50 €/heure					

Salle des associations

EN SEMAINE (1J)	Commune	Hors commune	EN SEMAINE (1J)	Commune	Hors commune
Manifestation sans buffet	50 €	80 €	Salle seule + extérieur	45 €	60 €
Fête familiale (-100 pers)	75 €	120 €	Salle + cuisine + extérieur	60 €	75 €
Repas dansant/mariage	100 €	160 €	Si vidéoprojecteur (OPTION) Caution 500 €	20 €	50 €
Sépultures	Gratuit	100 €	Extérieur seul + toilettes	25 €	35 €
<i>Ajouter la consommation électrique : 0.30 € le kwh</i>			CAUTION : 300 € + 500 € SI VIDEOPROJECTEUR		
CAUTION : 300 €			En cas de malpropreté (bâtiment ou vaisselle) : le nettoyage sera facturé 50 €/heure		
En cas de malpropreté (bâtiment ou vaisselle) : le nettoyage sera facturé 50 €/heure					

Tarifs Cimetière

	30 ans	50 ans		10 ans	30 ans	50 ans
Concessions			Cases de columbarium	200 €	470 €	785 €
de terrain 2 m ²	110 €	160 €	Concession de 1m ²		75 €	130 €
Le règlement du cimetière est disponible à la mairie			Pensez à renouveler vos concessions qui arrivent à échéance			

AGENDA

RESTEZ INFORMÉS EN VOUS INSCRIVANT SUR LA PAGE FACEBOOK « COMMUNE DE PISSOTTE »

- 4/07 au 29/08 : Marché, à partir de 16h30 tous les jeudis. **▲ Pas de marché le 15 août**
20/07/2024 : Festival Juste Eclot à 20h30. Fanfare Jazz New Orléans et Creole songs
8/09/2024 : Motos anciennes & animation musicale place des Anciens Combattants par Pissott'Anim
14/09/2024 : Reprise du Club Poivre et Sel, chaque jeudi de 14h30 à 18h30, salle des associations
21 et 22/09 : Journées du Patrimoine
5/10/2024 : Vente de repas à emporter organisée par « La Courte Echelle »
10/10/2024 : Goûter des aînés organisé par le CCAS
13/10/2024 : Vide-grenier organisé par l'OGEC - Pêche à la ligne organisée par « La Courte Echelle »
19/10/2024 : Café-concert Afro Latin Blues à la salle des fêtes, organisé par Pissott'Anim
6 ou 27/10 : Marche « Octobre Rose », 9h30, par le Pôle de Proximité
Novembre : Soirée d'accueil des nouveaux arrivants
15/12/2024 : Spectacle pour enfants organisé par « La Courte Echelle »



Ouverture :
du lundi au mercredi 16h30 - 18h30
jeudi et vendredi 16h30 - 19h00

1 Route de l'Orbrie - 85200 Pissotte - 02 51 69 05 61
mairie.de.pissotte@wanadoo.fr

 Commune de Pissotte